

INSCRIPTION DES ENFANTS POUR LA RENTREE SCOLAIRE

L'inscription des enfants pour la prochaine **rentrée de septembre 2017** se fera à l'école aux dates et heures suivantes :

- **JEUDI 2 FEVRIER DE 9H00 à 11H45 et de 14h00 à 16h30**
- **MERCREDI 8 FEVRIER DE 9H00 à 11H45**
- **JEUDI 9 FEVRIER DE 9H00 à 11H45 et de 14h00 à 16h30**
- **JEUDI 2 MARS DE 9H00 à 11H45 et de 14h00 à 16h30**

Merci de contacter l'école au 02.35.27.49.91 afin de fixer un horaire et ainsi éviter l'attente.

Cette inscription concerne :

- Les enfants nouvellement arrivés dans une des 4 communes et non encore scolarisés à MANNEVILLE LA GOUPIL.
- Les enfants nés en 2014 et ceux nés en 2012 – 2013 non scolarisés à ce jour.

Les parents dont les enfants inscrits pour la présente année scolaire n'auraient pu être scolarisés faute de place, sont invités à renouveler l'inscription.

Pièces à produire :

- Certificat de pré-inscription à établir à la mairie du **domicile**, muni du livret de famille. La pré-inscription est obligatoire avant le rendez-vous avec la directrice de l'école.
- Certificat médical précisant que l'enfant est apte pour l'admission en maternelle,
- Photocopie des vaccinations,
- Certificat de radiation de l'établissement précédemment fréquenté.

En l'absence d'une de ces pièces, l'inscription ne sera pas prise en compte.

La directrice

S. RAAS ALLEAUME.